

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[159_Lettres d'Agénor et Valérie de Gasparin et de Granier de Cassagnac : 1836-1872](#)[Item](#)[Paris, le 3 septembre 1836, le comte de Gasparin à François Guizot](#)

Paris, le 3 septembre 1836, le comte de Gasparin à François Guizot

Auteurs : Gasparin, Adrien-Etienne-Pierre comte de (1783-1862)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1836-09-03

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote6, AN : 163 MI 42 AP 159 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Gasparin, Adrien-Etienne-Pierre comte de (1783-1862), Paris, le 3 septembre 1836, le comte de Gasparin à François Guizot, 1836-09-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6298>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 31/05/2024 Dernière modification le 05/06/2024

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 3 Septembre 1836.

Cabinet
du
Sous-Secrétaire d'Etat.

Monsieur le Ministre,

6/

me de Montalieu va être un grand
bien au point de vue. Il est
certain que le projet de loi sur la
grande loi d'indemnité. Il est offert la
commune de Dammarie. En ce cas, si
il faut de la loi de répartition. Voici la
liste qui a été envoyée à l'Assemblée.

Le conseil d'Etat, la Chambre.

Répondre. Le Ministre.

J'ai défendu les principes.

Tout le monde en France.

Mais les affaires d'aujourd'hui.

Il est bien que le projet de loi sur la
grande loi d'indemnité. Il est offert la
commune de Dammarie. En ce cas, si
il faut de la loi de répartition. Voici la
liste qui a été envoyée à l'Assemblée.